



Municipalité de Saint-Pie-de-Guire

---

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION RÈGLEMENT 12-626 modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif relatif à l'agrandissement de la zone commerciale C1**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Pie-de-Guire, QUE:**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 septembre 2012, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 12-626 modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif relatif à l'agrandissement de la zone commerciale C1.

Ce règlement modifie la grille des spécifications pour ajouter dans la zone C1 des usages reliés à la fabrication d'accessoires pour véhicules récréatifs tout en restreignant l'entreposage et l'étalage extérieur.

DONNÉ A SAINT-PIE-DE-GUIRE CE 13 SEPTEMBRE 2012

Claire Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

RÈGLEMENT 12-626 modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif relatif à l'agrandissement de la zone commerciale C1

Je, soussignée, résidant à Pierreville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil entre 9h et 16h, le 13 septembre 2012.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13 septembre 2012.

---

Claire Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière.